Tableau n° 66

La Tularémie

Date de création : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/1995 Date de la dernière mise à jour : 10 Janvier 1995 ; N° JORT : 26/2018

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Syndrome pouvant revêtir, soit l'aspect en tout ou en partie d'une des grandes formes cliniques (branchiale, oculaire, pharyngée, pulmonaire ou typhoïde), soit un aspect atypique. Dans tous les cas, le diagnostic sera authentifié par un examen sérologique spécifique.	15 jours	Travaux de gardes-chasse et gardes- forestiers exposant notamment au contact des léporidés sauvages.
		Travaux d'élevage, abattage, transport, manipulation, vente de léporidés, de petits rongeurs et d'animaux à fourrure.
		Transport et manipulation de peaux.
		Travaux de laboratoire exposant au contact des léporidés et des petits rongeurs.